

Les 12 et 19 Juin
Allons
Voter!

8 juillet
Soirée festive "Fête nationale"
 Place Jane Beusnel
19h : Apéritif
 (offert par la Municipalité)
Pique-nique convivial
 (chacun apporte son repas, des barbecues seront mis à votre disposition)
21h : bal
22h30 : retraite aux flambeaux
 Rendez-vous à Espace Détente
 à **23h15 pour le feu d'artifice**

ÉTAT CIVIL

Naissances

Violette Robert	18/05
Marceau Garnault	21/05
Basile Thébaud	22/05
Louison Michel	27/05

Décès

Yolande Marchal Carrasco	27/03
Louissette Simon Prioul	22/05
Marie-France Souillard Jacak	24/05

ÉVÈNEMENT CAP À CITÉ

■ 17 et 18 juin
Montgermont recycle ses fringues
 (cf dos du magazine)

ENFANCE-JEUNESSE

■ 16 juin
Atelier parentalité : comprendre l'alimentation du jeune enfant
 Sur inscription auprès des Francas
 La Ruche - 20h à 22h

■ 23 juin
Fête des TAP
 Organisé par le service périscolaire
 Espace Détente (Trois collines)
 15h45 à 18h15

ANIMATIONS ASSOCIATIVES

■ 12 juin
 Gué d'Olivet
Représentation publique ateliers danse Modern-jazz et Hip-Hop
 Espace Évasion - 16h

■ 14, 21 et 28 juin
 Les Bons Amis
Randonnées pédestres - 1h15 ou 2h
 Départ 14h, Espace Évasion

■ 16 juin
 Chorale Gospel friends
Concert
 Un pot sera offert à l'issue du concert.
 Gratuit pour les moins de 12 ans
 2€ jusqu'à 18 ans / 8€ adultes
 Plus d'infos : 06 87 14 86 54
 Église de Montgermont - 20h30

■ 17 et 24 juin
 Les Bons Amis
Gymnastique préventive santé
 Salle Houat - 11h à 12h

■ 29 juin
 Les Bons Amis
Fête de GÉMouv
 Trémelin

■ 1^{er} juillet
 Gué d'Olivet
Représentation publique ateliers Chorale et Théâtre jeune
 Espace Évasion - 19h

PRÉVENTION ROUTIÈRE

■ 12 juin
 ECF Montgermont
MOTODAY
 Portes ouvertes pour une journée autour de la moto.
 Venez essayer des techniques différentes avec les motos de l'ECF.
 Plus d'infos : 02 23 25 63 03
 ZA de la Marebaudière - de 11h à 18h

■ 18 juin
 ECF Montgermont
AUTODAY
 Journée de sensibilisation à la sécurité routière : éco-conduite, freinage d'urgence, atelier "alcool- ceinture de sécurité", "comment garder son sang-froid au volant ?"...
 Plus d'infos : 02 23 25 63 03
 ZA de la Marebaudière - de 10h à 17h

MUSIQUE ET DANSE ACCORDANCES-SYRENOR

■ 18 et 19 juin
 Représentation de fin d'année des ateliers danse
 Le Ponant à Pacé - 10h et 17h

■ 24 juin
 Concert de fin d'année
 L'Escapade à Pacé - 19h30

■ 2 juillet
 Concert
 Rencontre de l'ensemble départemental de flûtes à bec
 Espace Évasion - 17h



Sommaire

■ Informations municipales - P4

- En mode projet
- Les rôles des députés
- Investissement communal
- Prévention canicule
- Éclairage nocturne

■ Coup de cœur de la Médiathèque - P9

■ Enfance-Jeunesse - P10

- Écoles Gérard Philippe
- École Notre Dame

■ Vie associative - P14

- Gué d'Olivet
- Basket
- Volley

“Le projet est le brouillon de l'avenir. Parfois, il faut à l'avenir des centaines de brouillons.” Jules Renard



2022 est une année d'études et construction de projets. C'est un travail invisible mais conséquent et important pour bâtir les bonnes fondations de tout nouvel équipement. À travers nos principaux projets, nous avons souhaité, dans ce numéro d'Autour de la Motte, vous expliquer les différentes étapes à franchir pour se doter de nouveaux équipements. Par exemple, le restaurant municipal avec sa rénovation, son agrandissement ou bien encore sa reconstruction. Partant bien évidemment de l'expression des besoins pour accueillir dans les meilleures conditions possibles nos jeunes, ce projet s'inscrit également dans la volonté politique d'amélioration des performances énergétiques de nos bâtiments. Si le besoin et la volonté s'inscrivent dans l'immédiateté, un temps d'études, d'échanges et de consultations est nécessaire pour définir les choix et les arbitrages techniques et financiers. Pour ce projet, nous nous projetons sur une livraison en 2025-2026.

L'année 2023, devrait permettre de démarrer la construction d'une future résidence senior rue Pierre Texier.

Le Conseil municipal est totalement mobilisé pour le maintien sur Montgermont d'une offre de soins attractive passant par une réflexion sur un futur pôle santé. Là aussi des hypothèses intermédiaires sont à l'étude pour apporter des réponses courtes et pallier les délais incompressibles afin d'arriver à l'achèvement de tout projet immobilier.

Côté équipements sportifs, la rénovation du plateau sportif rue de Rennes reste un objectif attendu car une partie du site n'est plus opérationnelle et vieillissante.

Il est indispensable d'intégrer au mieux cet aménagement à son environnement. Il est de notre responsabilité d'adapter les infrastructures en fonction des besoins et de mesurer l'impact de chaque évolution ou déplacement car elles doivent être réellement justifiées et s'inscrire dans notre plan pluriannuel d'investissement.



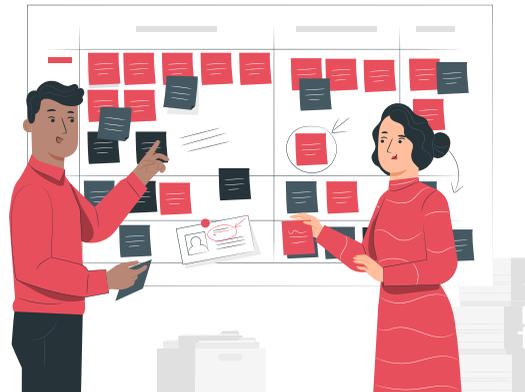
Laurent Prizé, Maire



Distribution : Mongermemonte
 Autour de la Motte - Juin 2022 - N°201 - Bulletin mensuel
 Directeur de la publication : Laurent Prizé
 Conseillère municipale déléguée à l'information et à la communication : Aurélie de la Motte Rouge
 Ont contribué à ce numéro : les services de la mairie, les élus concernés par les articles, les écoles École Gérard Philippe, Notre Dame, les Francas, les associations montgermontaises (Volley, BCM, Club des Bons amis, Comité des fêtes, Gué d'Olivet)
 Comité de relecture :
 Anne Daufin, Jean-Yves Quélenec, Nathalie Le Dévéhat (sauf ajouts et modifications de dernière minute).
 Mairie - Place Jane Beusnel 35760 Montgermont
 02 99 68 83 88
 mairie@ville-montgermont.fr - ville-montgermont.fr
 Réalisation : Service communication Sabrina Duchemin
 Crédit images : Freepik
 Impression : imprimerie Hauts de Vilaine Châteaubourg

EN MODE PROJET

Les coulisses d'un projet



Les étapes essentielles à la construction et à la réalisation d'un projet

- 1 RÉFLEXION**

Lancement du projet : phase réflexive et consultative / analyse de la faisabilité technique et financière du projet.
Selon les projets, l'équipe municipale est accompagnée des services mais aussi de bureaux d'études. Ces derniers apportent une expertise complémentaire permettant d'ajuster les besoins, le temps et l'enveloppe financière.
- 2 DÉFINITION DU PROJET**

Rédaction du cahier des charges afin de sélectionner le prestataire (architecte, maître d'œuvre...) qui accompagnera la Mairie sur le projet.
- 3 CHOIX D'UN MAÎTRE D'ŒUVRE**

Lancement de la consultation à laquelle les prestataires le souhaitant, répondent.
Phase réglementaire de publication d'un mois.
Analyse des offres reçues en commission d'Appel d'Offres pour proposition et validation d'un maître d'œuvre en Conseil municipal.
- 4 MISE EN FORME DU PROJET**

Construction du projet définitif avec le prestataire retenu

 - Reprise de l'étude préalable pour confirmer ou infirmer les solutions trouvées
 - Présentation d'une esquisse
 - Réalisation d'un APS (Avant Projet Sommaire)
 - Puis d'un APD (Avant Projet Définitif)
- 5 INFORMATION AU PUBLIC**

Le projet peut être présenté aux usagers sous forme d'articles dans le magazine municipal, de réunions d'information, de courriers informatifs...
- 6 CHOIX DES ENTREPRISES POUR LES TRAVAUX**

Lancement de la consultation pour la partie travaux
Dépôt permis de construire
Consultation et avis de la Commission de sécurité et accessibilité
- 7 TRAVAUX**

Suivi de chantier par les élus, les services et le maître d'œuvre.
- 8 LIVRAISON**

Restaurant municipal

Un cabinet spécialisé a été recruté afin d'accompagner la Commune dès la phase 1 du projet.
À savoir : définir les besoins, le temps, l'enveloppe financière...)

Réhabilitation de la Métairie Est

Un groupe de travail s'est constitué en interne (élus et techniciens municipaux) afin d'évaluer les besoins et les ressources nécessaires.
La consultation auprès des architectes a été lancée au printemps 2022.
L'architecte Clarc travaille actuellement sur le projet.

PROJETS INTERCOMMUNAUX

En parallèle des projets spécifiques à la commune, la Municipalité travaille sur des projets intercommunaux tels que la piscine avec le SIVU Aquaouest ou encore les travaux de voirie de la rue de Gilbert avec Rennes Métropole...

Les magazines municipaux de mars et avril vous ont présenté les perspectives d'investissement portées par la Municipalité ainsi que le budget 2022. Vous avez pu constater que cette année est consacrée pour beaucoup à la réflexion et aux études nécessaires à la réalisation de tout nouveau projet. Un travail non visible à l'image des fondations d'un bâtiment. Le temps consacré à cette phase d'études est plus ou moins long selon le projet du fait de la technicité requise ou encore des finances disponibles...

Où en est-on dans les principaux projets ?

Rénovation ancienne école et ancienne Mairie rue Pierre Texier

Sur le projet de rénovation de l'ancienne école et l'ancienne Mairie rue Pierre Texier, la Municipalité a été accompagnée en amont par un bureau d'études pour la rédaction du cahier des charges. L'architecte Clarc a été retenu pour la réalisation du projet au Conseil municipal de mai. Il travaille maintenant sur l'avant projet sommaire (APS)

Renouvellement urbain de la Bégassière et extension urbaine de la Rébunière

La société Territoires Publics accompagne la Commune sur le renouvellement urbain de la Bégassière et l'extension urbaine de la Rébunière. Le prochain Conseil municipal de juin votera afin de déterminer quel urbaniste sera en charge de la suite du projet. (Plus d'informations dans le prochain Autour de la Motte)

Plateau sportif rue de Rennes

Une enquête sur les terrains extérieurs de sports a été réalisée début 2022 auprès des usagers montgermontais. Un groupe de travail en interne étudie les possibilités d'aménagements.

Rénovation énergétique d'Espace Évasion

Espace Évasion, bâtiment indispensable à la vie associative et culturelle de Montgermont, date de plus de 30 ans. Une étude énergétique sera menée à partir de l'automne 2022 (prochaine période de chauffe) pour dresser un bilan des rénovations thermiques à réaliser.

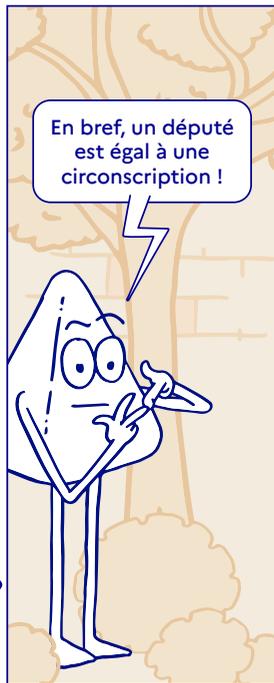
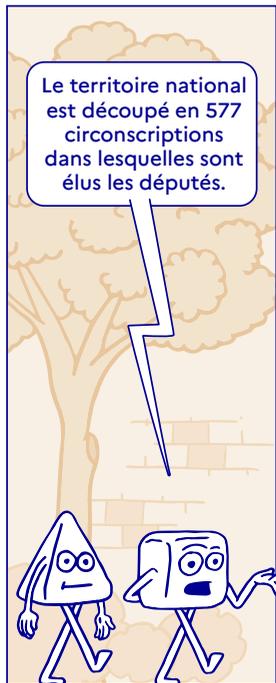
RÉSIDENCE SENIOR RUE PIERRE TEXIER

La commune a cédé la construction de la résidence seniors à la SECIB. Ces derniers travaillent sur le projet d'esquisse.

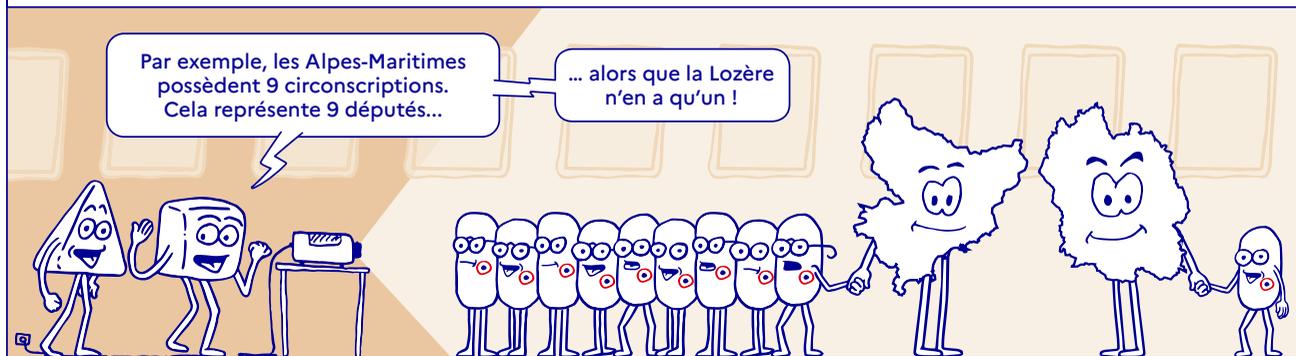
L'INFO EN PLUS

Dans tous ces projets, la Commune de Montgermont souhaite aller plus loin que la réglementation ne l'impose sur la qualité et les normes environnementales : utilisation de matériaux bio-sourcés, approvisionnement des prestataires... De plus, il y a une volonté d'intégrer des clauses sociales lors des attributions de marché et quand c'est possible de travailler avec des entreprises qui aident à la réinsertion.

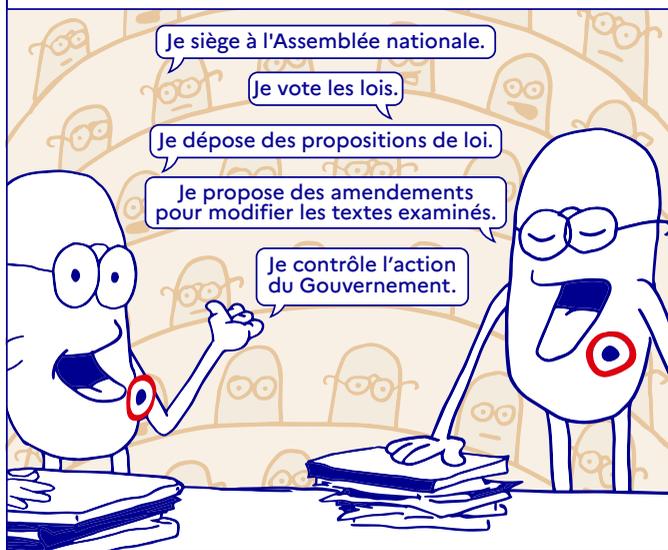




Chaque département contient au moins une circonscription ou plus.



Les députés ont un grand nombre de missions.



Les députés sont les représentants des 577 circonscriptions françaises. Ils représentent l'ensemble des Français du territoire donc...

Pour résumer



Pour plus d'informations : elections.interieur.gouv.fr

Qui peut se présenter aux élections législatives ?

Il suffit d'être majeur et de nationalité française et d'avoir 18 ans pour être candidat aux élections législatives. Il n'est pas nécessaire d'habiter dans la circonscription où l'on se présente. En revanche, certaines fonctions ne peuvent pas s'exercer en même temps quand on est député. Par exemple, on ne peut pas être à la fois ministre et député.

LES RÔLES DES DÉPUTÉS

Un député français est un élu siégeant à l'Assemblée Nationale. Celle-ci est composée de 577 députés, et forme, avec le Sénat, le Parlement qui constitue le pouvoir législatif en France sous la V^e République.

Qui sont les députés ?

Les députés sont des femmes et des hommes élus par le peuple au suffrage universel direct.

Les députés appartiennent généralement à des groupes politiques et représentent le peuple. Ils forment l'Assemblée Nationale, située au Palais Bourbon, à Paris. Chaque député a une place réservée dans l'hémicycle, on parle alors de "siège".

Quel est le rôle d'un député ?

Comme un sénateur, un député participe au travail législatif et contrôle l'action du gouvernement.

Son rôle principal consiste à proposer des lois et à les voter. Il peut également agir pour proposer des amendements. Avec le Sénat, l'Assemblée Nationale contrôlent les actions du Gouvernement.

Le contrôle du Gouvernement par les députés :

■ Tout député a le droit de poser des questions au Gouvernement.

■ Il évalue les politiques publiques, et peut publier des recommandations à leur sujet.

■ Les députés peuvent déposer une motion de censure contre le Gouvernement lorsque celle-ci est signée par au moins un dixième des députés (soit 58 au minimum). Si la majorité absolue des députés vote pour la motion de censure, celle-ci est adoptée et le Premier Ministre doit remettre au Président de la République la démission du Gouvernement.

■ Un député peut, avec au moins 59 autres députés, saisir le Conseil Constitutionnel pour qu'il se prononce sur la conformité du texte voté à la Constitution. Un député appartient obligatoirement à l'une des huit commissions permanentes de l'Assemblée, dont la fonction principale est de préparer le débat qui aura lieu en séance publique et qui aboutira au vote de la loi.

■ Les députés forment avec les sénateurs la Haute Cour. Cette instance peut prononcer une éventuelle destitution du Président de la République.

Comment est élu un député ?

Un député est élu au suffrage universel direct lors des élections législatives organisées tous les 5 ans au scrutin uninominal majoritaire à deux tours. Lors de ces élections, le découpage géographique et électoral repose sur 577 circonscriptions législatives.

Un député est élu dès le premier tour s'il obtient la majorité absolue des suffrages exprimés ainsi qu'un nombre égal au quart du nombre des électeurs inscrits. Si aucun candidat engagé n'y parvient, un second tour est organisé avec les candidats ayant recueilli un nombre de voix représentant au moins 12,5 % du nombre d'électeurs inscrits ou si cette condition n'est pas remplie les deux candidats arrivés en tête. Un candidat qualifié a néanmoins le droit de décider de se retirer.

Le candidat élu député au second tour est celui qui a obtenu la majorité des suffrages exprimés. En cas d'égalité, le plus âgé des candidats est élu.

Quelle est la durée du mandat d'un député ?

La durée du mandat d'un député est de 5 ans, sauf si la législature est interrompue par une dissolution de l'Assemblée Nationale (article 12 de la Constitution).

Le mandat d'un député est renouvelable sans limite. Un député sortant peut donc se représenter et être reconduit autant de fois qu'il est réélu.

Dans le cas d'une dissolution, des élections législatives sont organisées. Les députés nouvellement élus démarrent un mandat de 5 ans, sauf en cas de nouvelle dissolution. Aucune dissolution ne peut avoir lieu dans l'année qui suit des élections législatives.

Comment se déroulent les élections législatives ?

Les élections législatives ont lieu tous les 5 ans, juste après l'élection présidentielle. Chaque député représente une circonscription, une petite parcelle du territoire.

La France est découpée en 577 circonscriptions. Ces petits bouts de territoire ne font pas tous la même taille et ne représentent pas le même nombre de Français. Par exemple, la circonscription la moins peuplée de Métropole, dans les Hautes-Alpes, compte 61 000 habitants. Tandis que la circonscription la plus peuplée totalise 146 000 habitants, elle se situe en Seine-Maritime.

Cette année, il y a en moyenne plus de 11 candidats par circonscription.

INVESTISSEMENT

Matériel communal

La commune a renforcé son parc matériel avec une désherbeuse à gouttelettes d'eau chaude de la société Oéliatec, leader Français du désherbage alternatif à eau chaude, implantée à Saint-Jacques de la Lande,



Pour quels usages ?

Compacte, d'une capacité de 500 litres, tractée par un microtracteur et d'usage simple, la désherbeuse à gouttelettes d'eau chaude est utilisée en premier lieu pour désherber les trottoirs, les pavés et les caniveaux, autrement dit, les sols imperméables. Elle sert également sur les sols perméables tels que les massifs.

Cette méthode par gouttelettes d'eau chaude permet de désherber de manière efficace et écologique car sans pesticide. De plus, elle est équipée d'une batterie électrique rechargeable

Un fonctionnement simple

L'eau est chauffée à 115/120 °C puis est pulvérisée sur les mauvaises herbes à basse pression. La plante à traiter est alors touchée par un choc thermique qui éclate la partie chlorophyllienne. L'eau à l'état liquide bien qu'extrêmement chaude, investit la plante, brûle le collet puis fini par atteindre le système racinaire. Le nombre de passages est limité (3 à 4 passages par an).

Au-delà de sa fonction majeure de désherbage, ce nouvel équipement pourra également être utilisé par les agents communaux pour le nettoyage à haute pression (eau chaude ou eau froide) ou pour l'arrosage.

L'eau utilisée ne vient pas du réseau d'eau potable

La désherbeuse à gouttelettes d'eau chaude utilise de l'eau de réseau, de l'eau de récupération ou encore de l'eau de forage.

Elle ne contient aucun additif et ne prend pas sur les réserves d'eau potable.

Elle est testée sur les aspects de pollution grâce à sa batterie électrique rechargeable.

En cas de malaise appelez le 15 !

Adoptez les bons réflexes

- Boire régulièrement de l'eau
- Maintenir son logement au frais
- Éviter les efforts physiques
- Mouiller son corps et se ventiler
- Manger en quantité suffisante
- Éviter de boire de l'alcool
- Donner et prendre des nouvelles des proches

Le CCAS de la commune met en place un accompagnement auprès des personnes isolées ou en état de dépendance. Vous êtes concerné ou vous connaissez une personne pouvant avoir besoin de ce service, contacter la mairie au 02 99 68 83 88.

Prévention canicule

Recensement auprès du CCAS



ÉCLAIRAGE NOCTURNE

Pause estivale

Cet été, les lampadaires de la commune seront éteints pendant plusieurs semaines.

Afin de lutter contre la pollution lumineuse, les émissions de gaz à effets de serre et également préserver la faune et la flore nocturne, la Municipalité suspend l'éclairage public sur toute la commune du 1^{er} juin au 15 août - Période où les jours sont les plus longs.

En cas de manifestation particulière, l'éclairage pourra être maintenu, tout ou une partie de la nuit, sur certaines rues (pour la Fête nationale du 8 juillet par exemple).

Quel impact ?

Au delà de l'aspect financier, l'enjeu de cette suppression est également d'ordre écologique. En effet, certaines espèces vivent la nuit : rapaces nocturnes, papillons de nuit, coléoptères, mammifères... et bien que la plupart soient discrètes et méconnues, elles jouent un rôle primordial pour le fonctionnement des écosystèmes.

Les organismes vivants réagissent différemment à la lumière artificielle en fonction des espèces.

C'est le cas des insectes qui subissent une prédation très forte ou s'épuisent jusqu'à la mort en tournoyant au-dessus des lampadaires.

D'autres espèces sont repoussées par l'éclairage afin d'éviter d'être vues (rongeurs, chauves souris...) et subissent une dégradation et une diminution de leurs habitats.

Tous les groupes d'espèces sont impactés : des rapaces nocturnes jusqu'aux insectes en passant par les amphibiens. La flore est également impactée : la majorité des plantes étant pollinisée la nuit, les papillons nocturnes piégés en hauteur par la lumière artificielle n'assurent plus leur rôle de pollinisation et de fait, diminuent drastiquement la création de graines et de fruits pour les végétaux.

COUP DE CŒUR DE LA MÉDIATHÈQUE

Ce mois-ci,
Céline vous
propose

Le petit astronaute

Le petit astronaute n'est pas une histoire de science-fiction !

Au contraire, c'est un roman graphique

lumineux qui traite de la différence et du handicap sans jamais exagérer, avec beaucoup de douceur et de justesse.

Une histoire tendre, une histoire d'amour familial qui vous chamboulera et ne vous laissera pas indifférent : *Juliette passe dans son ancien quartier pour revoir la maison de son enfance. Elle est à vendre et c'est un jour de visites libres. Les souvenirs lui viennent de pièce en pièce et surtout l'histoire de son petit frère Tom...*

Le parler du Québec donne un charme particulier aux dialogues sans problèmes de compréhension.

Le dessin, le scénario, rien ne déçoit, et que dire de cette musique de Bowie qui nous accompagne tout du long ?

En somme, ce livre est une petite pépite et il vous attend à la médiathèque L'Embarc@dère de Montgermont !



RÉSEAU
MÉDIATHÈQUES

MÉDIATHÈQUES

⚡

**Réservez-le
en ligne !**

www.mediatheques.syrenor.fr

Syrenor

⚡



Bon appétit !

Cela fait plusieurs semaines que les élèves de l'école élémentaire Gérard Philippe partagent leurs recettes préférées dans les classes. Tout cela en vue de préparer un livre de recettes dans chaque classe et dans l'école.

Au menu nous avons des recettes venues de divers continents, des plats sucrés et salés. Voilà de quoi égayer les papilles et laisser les talents de cuisiniers de chacun s'exprimer ! Cette initiative, mise en place dans le cadre du nouveau projet d'école, a pour but :

- D'encourager les échanges entre les familles et l'école
- De profiter de la richesse qu'apporte la diversité culturelle au sein de l'école
- De partager des expériences communes.



Street art à l'école !

Alors que les enfants de cycle 2, accompagnés du street artiste Deuxben de Rennes, ont commencé à travailler autour du projet street art, les élèves de la classe de CM1/CM2 ont vécu une journée de classe de ville pour découvrir Rennes sous l'angle du graff et du street art.

Ils ont pu découvrir l'origine new yorkaise de cet art de rue et apprendre comment réaliser une lettre à la façon des street artistes.

Ensuite, une visite guidée de Rennes leur a permis de découvrir certaines œuvres réalisées dans la ville, notamment celles de War, un street artiste connu des rennais.



Des monstres avec Élo



Après son passage à la Médiathèque l'Embarc@dère en mai, Elo, autrice et illustratrice est venue à l'école maternelle Gérard Philippe pour partager avec les enfants son univers et son métier. Il y a également eu travaux pratiques avec confections de monstres sur papier de toutes les couleurs qui ont été accrochés au plafond.



Journée à la ferme

Sous un soleil radieux de printemps et avec Paulette de la ferme du Moulin du Bois à Chartres de Bretagne, les enfants de moyenne et petite sections ont ramassé de l'herbe fraîche pour donner à manger aux vaches. Ils en ont profité pour les observer et nous racontent ce qu'ils ont appris :

*"Les vaches n'ont pas d'incisive sur la mâchoire supérieure et ne coupent pas l'herbe avec leurs dents mais en l'arrachant en s'aidant de leur langue."
"Une des vaches n'ayant pas eu encore de veau portait encore ses cornes."
"Le foin c'est de l'herbe séchée".*

Les enfants ont également rendu visite aux chevaux de traits, ânes, lapins, oies, canards... Petit bonus de la journée : fabrication de beurre qu'ils ont eu le droit de ramener chez eux pour déguster avec du pain frais !



L'action des Associations des Parents d'Élèves

Après deux années sans possibilité de réunir les enfants pour les occasions habituelles telles que la fête de l'école, l'Association des parents d'élèves de l'école Gérard Philippe est ravie d'avoir pu proposer aux enfants (et à leurs parents !) d'assister au spectacle "21 rue des magiciens" donné par Yohan Gauthier, montgermontais de la Compagnie "100 trucages", le samedi 7 mai à Espace Évasion.

Le coût du spectacle a été pris en charge par l'APE ; le prix d'entrée symbolique et la vente des boissons et gâteaux (très nombreux et délicieux - merci aux cuisinier.ère.s) ont permis d'en financer environ un tiers. L'événement a fait salle comble, des étoiles sont apparues dans les yeux des enfants comme des adultes, et les

éclats de rires ont fusé.

Le spectacle a ensuite laissé place à une piste de danse, où les enfants ont pu profiter d'une boum sur mesure. Des plus jeunes aux plus grands, tous ont

apprécié ce moment festif !

L'APE prépare désormais la fête de l'école, qui aura lieu le 25 juin, et promet une journée réjouissante et conviviale pour petits et grands !





Une école - Une table

La Fédération Française de Tennis de Table (représentée par Mickaël Mevellec, Conseiller Technique National), est venu remettre une table de tennis de table à l'école Notre Dame, lauréate de l'opération "Une école - Une table".

L'opportunité d'installer une table de tennis de table dans la cour de l'école donnait du sens et permettait de prolonger le travail initié tout en amenant les enfants vers une pratique sportive régulière, dans l'esprit du dispositif des 30 min d'activité physique quotidienne puisqu'elle est accessible pendant les récréations.

Après avoir été lauréate de ce dispositif, l'école souhaite se lancer dans la procédure du Label Génération 2024 !

Sortie à Brocéliande



Les élèves de maternelle sont allés aux Jardins de Brocéliande. Après avoir réveillé leurs pieds sur un parcours sensoriel, les enfants ont découvert différentes activités de plein air. Au fil de la balade, ils ont exploré les aires de jeux et ont observé les gallinacés dans leurs drôles de poulaillers.

Apprentis musiciens



Isabelle Nué, de l'école de musique intercommunale Accordance-Syrenor, est une nouvelle fois intervenue à l'école Notre Dame depuis la rentrée pour le plus grand plaisir des élèves ! Cette année, le travail de création s'est articulé autour de la mise en musique d'extraits de BD d'Astérix et Obélix. L'écoute et la précision rythmique étaient de rigueur. Les élèves ont mémorisé des chants, inventé des bruitages vocaux et rythmiques.

Classe découverte poney



Les élèves de GS, CP et CE1 sont allés trois jours au centre équestre Fénicat à Bruz. Au cœur de cet espace naturel, les élèves ont acquis de nombreuses connaissances sur la nature et les poneys. Ils ont appris à les approcher, à les seller, à les monter... Ils ont aimé dormir avec les copains. Une classe de découverte riche en apprentissages où chacun à dépassé ses appréhensions et vécu une expérience inoubliable.

Banc de la fraternité

En conseil d'élèves, l'idée avait jailli de mettre en place un banc de la fraternité dans la cour de l'école. Après l'idée, place à l'action ! Les élèves de CM ont débuté le travail de peinture, les autres classes y contribueront également en y apportant leur touche personnelle !

En allant se réfugier sur le banc, les enfants qui se sentent exclus des jeux collectifs dans la cour de récréation pourront recevoir du soutien et, parfois, trouver d'autres élèves qui ressentent la même chose. Ainsi, ils découvriront qu'ils ne sont pas seuls ! Cela favorisera aussi l'empathie de la part de ses camarades et créera un sentiment de communauté : quand l'un d'eux sera en détresse, les autres le soutiendront. Ce banc permettra aussi de créer un dialogue autour des difficultés que peuvent connaître les enfants.



VIE ASSOCIATIVE

GUÉ D'OLIVET

Après 2 saisons sans spectacle, les adhérents de l'association du Gué d'Olivet sont ravis de retrouver les planches de la salle Yves Montand d'Espace Évasion. Les spectacles sont ouverts à tous et gratuits.

Et si vous hésitez à reprendre une activité culturelle et de loisirs à la rentrée prochaine, c'est le bon moment pour venir découvrir l'ambiance conviviale de cette association.

Danse



Dimanche 12 juin à 16h

Sarah Jezequel et sa cinquantaine d'élèves en modern jazz ont travaillé sur "Portraits de femmes".

Quelles seront-elles ? Vous le saurez en venant voir le spectacle !

Côté Hip Hop, "Street show" d'Ivan Stanimirovic et ses breakers, vous emmèneront sur la route du break. Technique et musicalité seront au rendez-vous.

Chorale

Vendredi 1^{er} juillet à 19h

La chorale du Gué d'Olivet, dirigée par la Cheffe de Chœur Isabelle Marsac agrémentera la soirée théâtre avant et après la représentation. Un répertoire reprenant la variété française au sens le plus large possible !

Théâtre

Vendredi 1^{er} juillet à 19h

Les enfants de l'atelier théâtre du Gué d'Olivet, encadrés par un comédien de la Compagnie du Chiendent présenteront quelques extraits de "Le Bastringue", œuvre de Karl Valentin, truffée de situations burlesques et de croustillantes absurdités.

Interprétées par Zélie, Edouard, Agathe, Lyanna, Titouan, Gwenola, Ewin, Célia, Abigaël.

"Mesdames et Messieurs, bienvenue au Bastringue !

Le Bastringue, où l'Orchestre de banlieue s'apprête à vous régaler de ses marches et fanfares, de chansons d'amour, balades et romances ! Le Bastringue vous offre, et ce pour le même tarif, des numéros de cirque à couper le souffle, avec colifichets orientaux et splendeurs botaniques ! Sans oublier les performances sportives de haut vol, réalisée par des athlètes de renommée locale, qui viennent agrémenter la douceur de cette fin de journée printanière !

Exposition

Pour clôturer la fin d'année, l'exposition d'Arts plastiques, couture et loisirs créatifs orne les locaux d'Espace Evasion ainsi que la vitrine extérieure jusqu'au 17 juin.

À cette occasion, venez voter pour l'œuvre de votre choix en déposant votre bulletin dans l'urne présente sur place.

La remise des prix aura lieu lors du vernissage le vendredi 17 juin.



BASKET

De la joie... et des larmes !



Le week-end du 4 et 5 juin ont eu lieu les derniers matchs de championnat de la saison, avec notamment celui de Régionale 2 pour les seniors masculins 1 et la "fameuse" finale à 4 pour l'équipe fanion féminine.

Équipes masculines

Les garçons, vainqueurs par 120 points à 50 contre l'équipe de Quimper le 28 mai dernier avaient déjà accroché la seconde place qualificative pour la montée en pré-nationale. Ils leur tenaient à cœur de confirmer cette place, voire de rejoindre la première ex-aequo avec l'équipe du RPA, en cas de défaite de cette dernière et de victoire du BCM contre l'équipe d'Auray. C'est chose faite, puisqu'avec une victoire 87 à 53, l'équipe de Montgermont rejoint donc la tête du championnat (en restant seconde à la différence de point) et jouera donc en pré-nationale l'année prochaine !

Équipes féminines

L'équipe SF1 s'est présentée en demi-finale du championnat avec un palmarès de 20 victoires et de zéro défaite sur l'ensemble des deux phases. Cette absence d'opposition tout au long de l'année et la pression de l'enjeu "où l'on peut tout perdre sur un seul match" lui aura certainement été fatal. À l'issue d'un match difficile contre l'équipe

de l'ASPPT, les montgermontaises, en perdant de huit points, n'accèdent malheureusement pas à la finale. Les règles du championnat ne leur permettent pas d'accéder aux régionales... Malgré cette déception, cette équipe est bien déterminée aller jouer la demi-finale de coupe d'Ille et Vilaine le 12 juin prochain à Saint Aubin d'Aubigné afin de "ramener la coupe à la maison" !

L'équipe des seniors filles 3, première de son championnat peut quant à elle prétendre à la montée en D2. L'entraînement continue donc sur tout le mois de juin !

➔ Les adhérents sont déjà invités à procéder à leurs réinscriptions et à noter dans leur agenda la date du samedi 2 juillet pour la fête du club et son assemblée générale.



Une belle fin de saison



Les M18

L'équipe M18 féminine a participé, ce samedi 4 juin à Brest, aux finales ré-

gionales de volley ball de la catégorie excellence. Elle a gagné sa demi-finale face à Saint Malo en deux sets à 0 mais s'incline en finale face au CPB Rennes. Leur belle saison s'achève sur un titre de vice-championne de Bretagne !

Les M11

Les jeunes M11 filles sont championnes d'Ille et Vilaine et les garçons à la 4^e place.

Les M13

Les M13 sont 5^e de la poule départementale excellence. Un grand bravo à elles car l'équipe était constituée de joueuses confirmées et débutantes qui ont bien progressé au cours de l'année.

Les M15F

L'équipe M15F évoluant en championnat régional se classe 3^e de la poule dont le niveau était très relevé cette saison. Le tirage au sort du 3^e tour de la coupe

de France de beach-volley M15F a eu lieu. Notre équipe se déplacera, le dimanche 12 juin à Royan (Charentes-Maritimes) et jouera contre l'équipe locale et celle de Quint-Fonsegrives (Haute-Garonne).

Équipe seniors

Les deux équipes seniors féminines se maintiennent dans leurs championnats nationale 3 pour l'équipe 1 et régional pour l'équipe 2.

Les futurs champions du club ?

Les jeunes baby-volleyeurs ont été assidus aux entraînements et sont prometteurs pour la suite.

Un dernier match pour la saison

Le tirage au sort du 3^e tour de la coupe de France de beach-volley M15F a eu lieu. Notre équipe se déplacera, le dimanche 12 juin à Royan (Charentes-Maritimes) et jouera contre l'équipe locale et celle de Quint-Fonsegrives (Haute-Garonne).

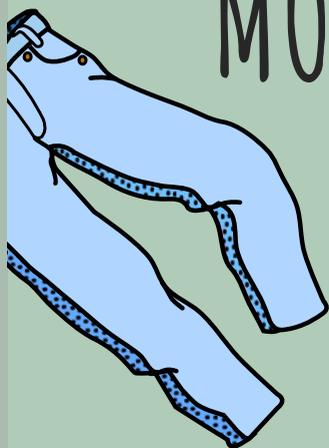
Jûna Denis Championne de France

Jûna Denis, 17 ans, joueuse de l'équipe de Nationale 3 du MVBC, fait partie du centre labellisé d'entraînement (CLE), c'est-à-dire de la section sportive de volley ball du lycée Bréquigny dans lequel elle est scolarisée. En avril, elle a remporté avec son équipe du CLE, le championnat de France UNSS de volley Ball à Charleville-Mézières en ayant gagné tous leurs matchs. De ce fait, elle va participer au championnat du monde de sport scolaire qui se déroulera du 18 au 28 juin au Brésil à Foz de Iguacu .

Le club est très fier de son parcours et nous lui souhaitons beaucoup de réussite avec son équipe.

Sur la photo ci-contre : l'équipe de Nationale 3 avec Jûna Denis (N°2)





MONTGERMONT

RECYCLE



SES FRINGUES

VENDREDI 17
JUN 2022

20H-22H30, ESPACE
EVASION, MONTGERMONT

CINÉ-DÉBAT

autour du documentaire
"La Vie d'une petite culotte
et de celles qui la
fabriquent"*

En présence de Laura
Wadier, Bloggeuse mode et
Le Relais de Bretagne

*1 vêtement à recycler
= entrée gratuite

SAMEDI 18 JUIN
2022

10H-13H, COUR ECOLE GERARD
PHILIPPE, MONTGERMONT

BOURSE AUX
VÊTEMENTS

Pour louer 1 stand (5€) :
inscription à
directionmgt@lesfrancas.bzh

